

35^e SALON
INTERNATIONAL
DU TOURISME
& DES VOYAGES

du **09.11**
au **11.11** 2019

PARC EXPO COLMAR

DOSSIER D'INSCRIPTION

REGISTRATION ANMELDUNG

TO 東京
KYO

日本 **JA**
PON



SITV-COLMAR.COM



日本への扉はここから始まる

生活芸術

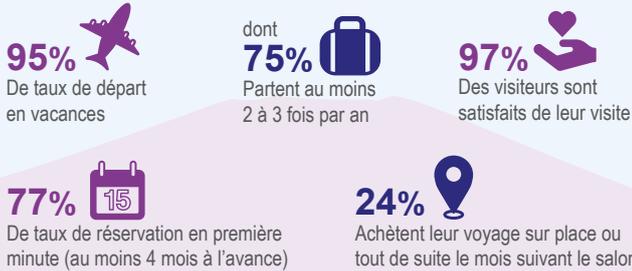
無限

伝統

PRÉSENTATION DU SALON

INTRODUCING THE FAIR VORSTELLUNG DER MESSE

PROFIL DES VISITEURS*



SITUATION FAMILIALE :



ORIGINE SOCIO-PROFESSIONNELLE :



BUDGET :



PROFIL DES EXPOSANTS*



* résultats enquête visiteurs et exposants 2018

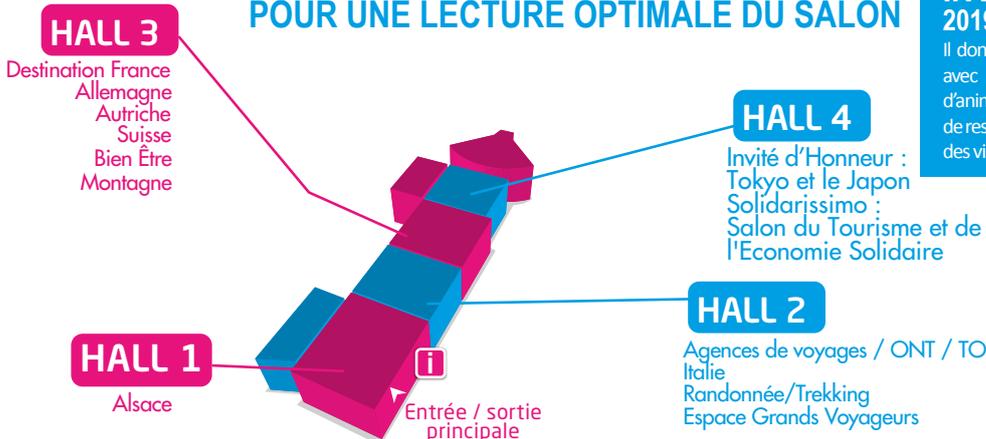
LES SERVICES

Une valeur ajoutée exclusive !

Parce qu'ils participent à la réussite de tout l'événement, des services utiles et pratiques sont mis à votre disposition :

- un espace VIP avec boissons et collations gratuites
- une restauration à tarifs préférentiels
- hôtels partenaires aux tarifs négociés avec navettes gratuites
- une équipe technique dynamique et disponible
- la traditionnelle soirée des exposants avec 550 convives !

12 ESPACES THÉMATIQUES POUR UNE LECTURE OPTIMALE DU SALON



UNE COMMUNICATION BINATIONALE EXCEPTIONNELLE

TV & radio :

→ 612 spots radios diffusés en Alsace, en régions limitrophes et en Allemagne

Print :

→ 210 000 catalogues encartés dans la presse leader régionale

→ 8 000 plans du salon distribués à l'entrée

→ marketing direct : 20 000 envois

→ 410 affiches grands réseaux

Relations presse :

→ Soutien fort des partenaires media (France 3 Alsace, DNA, L'Alsace, ...)

→ 1 conférence de presse avec une quarantaine de journalistes et partenaires

UNE SITUATION STRATÉGIQUE

Au centre d'un réseau de transports trinational

→ Proche de plusieurs grands aéroports internationaux

→ Au coeur du réseau français et allemand des trains à grande vitesse (TGV Est, TGV Rhin-Rhône et ICE)

Aéroports principaux

→ Francfort : 2h40 de Colmar

→ Zürich : 1h40 de Colmar

→ Bâle-Mulhouse-Freiburg : 35 mn de Colmar

→ Strasbourg : 45 mn de Colmar

→ Karlsruhe / Baden Baden : 1h30 de Colmar

→ Stuttgart : 2h30 de Colmar

Zone de chalandise – Bassin Rhénan

Près de 9 millions de personnes.



INVITÉ D'HONNEUR 2019 : TOKYO ET LE JAPON

Il donne le ton et la dynamique pour chaque édition du Salon avec la présence d'une exposition de prestige, d'artisanat, d'animations folkloriques, d'opérateurs touristiques spécialisés, de restauration traditionnelle... Une valeur ajoutée très appréciée des visiteurs et une vraie marque de fabrique pour le SITV !

SOLIDARISSIMO : UN SALON UNIQUE EN EUROPE

Dédié au tourisme et à l'économie solidaire, il intègre le SITV et bénéficie des 35 années d'expérience du SITV, il accueille plus de 60 exposants (agences de voyages, associations, offices de tourisme, ambassades, ministères, ONG) spécialisés et engagés dans le tourisme durable.

35^e SALON INTERNATIONAL DU TOURISME & DES VOYAGES

du 09.11
au 11.11 2019

PARC EXPO COLMAR

1^{ER} SALON DU TOURISME DANS LE GRAND EST

SITV-COLMAR.COM



東京
TO
KYO
日本
JA
PON



400 exposants • conférences • expositions • artisanat • espaces thématiques • 11^e salon Solidarissimo

Partie réservée à l'organisateur :

N° client :

Hall :

N° stand :

D A

1. COORDONNEES

CONTACT DETAILS KONTAKTDATEN

A. EXPOSANT PRINCIPAL MAIN EXHIBITOR HAUPTAUSSTELLER

- Raison Sociale / *Company* / Firma :
- Adresse / *Address* / *Anschrift* :
- Code Postal / *Zip code* / PLZ : • Ville / *Town* / Ort :
- Pays / *Country* / Land :
- Site Internet / *Website* / *Internetseite* : • E-mail :
- Téléphone / *Tel.* / Tel. : • Fax :
- Responsable de la société / *Company Director or Manager* / *Geschäftsführer* :

OBLIGATOIRE

- Responsable du salon / *Person in charge at the fair* / *Messeverantwortliche/r* :
- E-mail : • Tél :

OBLIGATOIRE POUR LES EXPOSANTS ETRANGERS (EXONERATION DE LA TVA)

Required for foreign exhibitors (VAT exemption) Verpflichtend für ausländische Aussteller (Befreiung von der Mehrwertsteuer)

- N° TVA Intra Communautaire / *Intracommunity VAT number* / *MwSt.-Identifikationsnummer* :

- N° RC / *Official Registration Number* / *RC-Nummer* :
- N° SIRET / *Official Social Security Registration Number* / *SIRET-NR.* :
- N° de licence (Obligatoire pour agences de voyages européennes) / *French travel sales licence (Applies to European travel agencies selling during the fair)* / *frz. Reise-Verkaufslizenz (verpflichtend für europäische Reisebüros mit Messe-Direktverkauf)* :

OBLIGATOIRE

- Nom souhaité sur catalogue / *Name (to be used in the STIV brochure)* / *Name, unter dem Sie im Katalog genannt werden wollen* :

- Adresse de facturation (si différente de l'adresse de correspondance) / *Invoicing address (if different from above)* / *Rechnungsanschrift (falls abweichend)* :



B. CO-EXPOSANT(S) CO – EXHIBITOR(S) CO-AUSSTELLER

- Leurs coordonnées figureront dans le catalogue officiel et sur le site internet, au même titre que l'exposant principal.
- *Stands can be shared with one or more partners. Their details will be provided in the official brochure and on the website along with those of the main exhibitor.*
- *Am Stand können zusätzliche Aussteller vertreten sein. Ihre Angaben werden im Katalog und auf der Webseite zusammen mit dem Hauptaussteller aufgeführt.*

Partie réservée à l'organisateur :
N° client :

1.

- Raison Sociale / *Company* / *Firma* :
- Adresse / *Address* / *Anschrift* :
- Code Postal / *Zip* / *PLZ* : • Ville / *Town* / *Ort* :
- Pays / *Country* / *Land* :
- Site Internet / *Website* / *Internetseite* : • E-mail :
- Téléphone / *Tel.* / *Tel.* : • Fax :
- Responsable / *Person in charge* / *Verantwortliche/r* :
- E-mail direct / *Contact e-mail* / *E-Mail (Ansprechpartner)* :
- Activité principale / *Main business* / *Hauptgeschäftstätigkeit* :

OBLIGATOIRE

- Nom souhaité sur catalogue / *Name (to be used in the STIV brochure)* / *Name, unter dem Sie im Katalog genannt werden wollen* :

Partie réservée à l'organisateur :
N° client :

2.

- Raison Sociale / *Company* / *Firma* :
- Adresse / *Address* / *Anschrift* :
- Code Postal / *Zip* / *PLZ* : • Ville / *Town* / *Ort* :
- Pays / *Country* / *Land* :
- Site Internet / *Website* / *Internetseite* : • E-mail :
- Téléphone / *Tel.* / *Tel.* : • Fax :
- Responsable / *Person in charge* / *Verantwortliche/r* :
- E-mail direct / *Contact e-mail* / *E-Mail (Ansprechpartner)* :
- Activité principale / *Main business* / *Hauptgeschäftstätigkeit* :

OBLIGATOIRE

- Nom souhaité sur catalogue / *Name (to be used in the STIV brochure)* / *Name, unter dem Sie im Katalog genannt werden wollen* :

Partie réservée à l'organisateur :
N° client :

3.

- Raison Sociale / *Company* / *Firma* :
- Adresse / *Address* / *Anschrift* :
- Code Postal / *Zip* / *PLZ* : • Ville / *Town* / *Ort* :
- Pays / *Country* / *Land* :
- Site Internet / *Website* / *Internetseite* : • E-mail :
- Téléphone / *Tel.* / *Tel.* : • Fax :
- Responsable / *Person in charge* / *Verantwortliche/r* :
- E-mail direct / *Contact e-mail* / *E-Mail (Ansprechpartner)* :
- Activité principale / *Main business* / *Hauptgeschäftstätigkeit* :

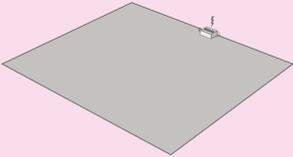
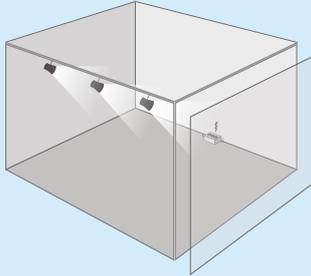
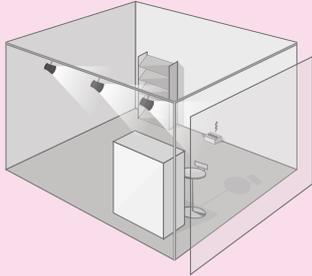
OBLIGATOIRE

- Nom souhaité sur catalogue / *Name (to be used in the STIV brochure)* / *Name, unter dem Sie im Katalog genannt werden wollen* :

2. VOTRE PARTICIPATION

YOUR PARTICIPATION IHRE TEILNAHME

A. FORMULES DE STAND STAND OPTIONS STAND-OPTIONEN

	1. Stand(s) nu(s) :	2. Stand(s) structuré(s) :	3. Stand(s) clé en main :
			
Tarif : <i>Price Preis</i>	1 623,00 €HT / module de 9 m2	1 788,00 €HT / module de 9 m2	2 158,00 €HT / module de 9 m2
Nombre : <i>Quantity Anzahl</i>	_____	_____	_____
Frais d'inscription : (obligatoire) <i>Registration cost Einschreibgebühr</i>	96,00 €HT	96,00 €HT	96,00 €HT
Suppl. d'angle(s) : (obligatoire dans certains cas) <i>Additional charge for corner(s)</i> <i>Aufpreis für Eckstand, pro offener Winkel</i>	364,00 €HT x _____ = _____ €HT	364,00 €HT x _____ = _____ €HT	364,00 €HT x _____ = _____ €HT

ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE : LE TARIF EST TOUT COMPRIS !

We've made life easy for you : everything is included in the price ! Wir machen Ihnen das Leben leichter : im Preis ist alles mit drin !

Comprend pour 9 m2 :

Included in each unit of 9 sq m Beinhaltet pro 9 qm Standfläche

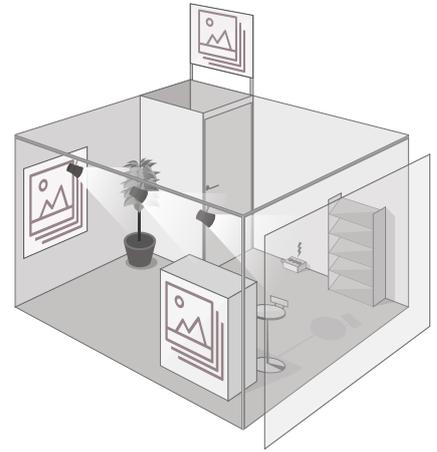
Moquette : <i>Carpet Teppichboden</i>	X	X	X
Branchement + consommation électrique (3 kW) : <i>3 kW electrical outlet + consumption Stromanschluss 3 kW einschließlich Stromverbrauch</i>	X	X	X
Nettoyage quotidien du stand : <i>Daily cleaning of the stand Tägliche Standreinigung</i>	X	X	X
Inscription au catalogue officiel et sur le site internet : <i>Registration of the exhibitors and their partners in the official catalogue and on the website</i> <i>Eintrag von Hauptaussteller und Mitaussteller(n) auf dem Stand in den offiziellen Messekatalog und auf der Website</i>	X	X	X
Parking réservé exposants : <i>Parking for exhibitors Parkplatz für Aussteller</i>	X	X	X
Connexion WIFI (avec codes d'accès) : <i>WIFI with access codes WIFI mit Zugangsdaten</i>	X	X	X
30 cartes d'invitation : <i>30 invitations 30 Einladungskarten zum Kundenversand</i>	X	X	X
Assurance responsabilité civile : <i>Personal liability insurance Haftpflichtversicherung</i>	X	X	X
6 badges : <i>6 name-tags 6 Ausstellerausweise</i>	X	X	X
Cloisons mélaminées hêtre hauteur 2,50 m : <i>2,5 m high melamine-covered partition holz Melamin-Standwände 2,50 m hoch</i>		X	X
Bandeau aluminium : <i>Aluminium front panel Aluminium Frontblende</i>		X	X
1 barre de LED : <i>1 LED bar 1 LED bar</i>		X	X
1 enseigne porte-drapeau double face : <i>A double sided panel Rechtwinkliges Standschild beidseitig bedruckt</i>			
OBLIGATOIRE Nom sur l'enseigne (20 caractères max) <i>Panel wording (Text 20 characters maximum) Standschild (maximal 20 Buchstaben)</i>		X	X
<input type="text"/>			
1 tabouret haut blanc / 1 banque d'accueil blanche / 1 étagère blanche : <i>1 white high stool / 1 white counter / 1 white shelf 1 weißer Ladentisch / 1 hoher Tischhocker weiß / 1 weißes Regal</i>			X

STAND PREMIUM 9 M2

PREMIUM STAND 9 SQM PREMIUM-STAND 9 M2

Formule comprenant Pack includes Gesamtpaket bestehend aus :

Moquette + branchement + consommation électrique (3 kW) + nettoyage quotidien du stand + inscription au catalogue officiel et sur le site internet + parking réservé exposants + connexion WIFI (avec codes d'accès) + 30 cartes d'invitation + assurance responsabilité civile + 6 badges + cloisons mélaminées blanches hauteur 2,50 m + bandeau aluminium + 1 barre de LED + 1 enseigne porte-drapeau double face + 1 tabouret haut blanc / 1 banque d'accueil blanche / 1 étagère blanche + réserve 1m² + 1 ficus en pot 190 cm + 1 visuel mural quadri (L90 x H90 cm) + 1 visuel sur comptoir quadri (L95 x H105 cm) + 1 enseigne quadri (L96,5 x H90 cm) sur rehausse
 Carpet + 3 kW electrical outlet + consumption + daily cleaning of the stand + registration of the exhibitors and their partners in the official catalogue and on the website + parking for exhibitors + WIFI with access codes + 30 invitations + personal liability insurance + 6 name-tags + 2,5 m high melamine-covered partition + aluminium front panel + 1 LED bar + a double sided panel + 1 white high stool / 1 white counter / 1 white shelf + 1 sqm storage + 1 plant + 1 4-colour process wall visual (L 90 x H 90 cm) + 1 4-colour process wall visual (L95 x H105 cm) on storage + 1 4-colour process brand signage (L96,5 x H90 cm) on extension
 Teppichboden + Stromanschluss 3 kW einschließlich Stromverbrauch + Tägliche Standreinigung + Eintrag von Hauptaussteller und Mitaussteller(n) auf dem Stand in den offiziellen Messekatalog und auf der Website + Parkplatz für Aussteller + WIFI mit Zugangsdaten + 30 Einladungskarten zum Kundenversand + Haftpflichtversicherung + 6 Ausstellerausweise + weiß Melamin-Standwände 2,50 m hoch + Aluminium Frontblende + 1 LED bar + Rechtwinkliges Standschild beidseitig bedruckt + 1 weiße Empfangstheke / 1 hoher Tischhocker weiß / 1 weißes Regal + Lager 1m² + 1 Pflanze + 1 vierfarbige Displaywand (L 90 x H 90 cm) + 1 vierfarbige Displaywand (L95 x H105 cm) Lager + 1 vierfarbiges Logo (L96,5 x H90 cm) auf Aufsatz



OBLIGATOIRE

Nom sur l'enseigne (20 caractères max) Panel wording (Text 20 characters maximum) Standschild (maximal 20 Buchstaben)

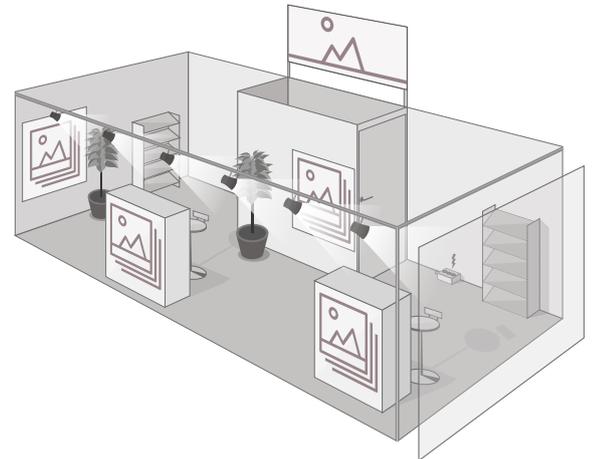
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

STAND PREMIUM 18 M2

PREMIUM STAND 18 SQM PREMIUM-STAND 18 M2

Formule comprenant Pack includes Gesamtpaket bestehend aus :

Moquette + branchement + consommation électrique (3 kW) + nettoyage quotidien du stand + inscription au catalogue officiel et sur le site internet + parking réservé exposants + connexion WIFI (avec codes d'accès) + 60 cartes d'invitation + assurance responsabilité civile + 12 badges + cloisons mélaminées blanches hauteur 2,50 m + bandeau aluminium + 2 barres de LED + 1 enseigne porte-drapeau double face + 2 tabourets hauts blancs / 2 banques d'accueil blanches / 2 étagères blanches + réserve 2m² + 2 ficus en pot 190 cm + 2 visuels muraux quadri (L90 x H90 cm) + 2 visuels sur comptoirs quadri (L95 x H105 cm) + 1 enseigne quadri (L196,5 x H90 cm) sur rehausse
 Carpet + 3 kW electrical outlet + consumption + daily cleaning of the stand + registration of the exhibitors and their partners in the official catalogue and on the website + parking for exhibitors + WIFI with access codes + 60 invitations + personal liability insurance + 12 name-tags + 2,5 m high melamine-covered partition + aluminium front panel + 2 LED bars + a double sided panel + 2 white high stools / 2 white counters / 2 white shelves + 2 sqm storage + 2 plants + 2 4-colour process wall visuals (L 90 x H 90cm) + 2 4-colour process wall visuals (L95 x H105 cm) on storage + 1 4-colour process brand signage (L196,5 x H90 cm) on extension
 Teppichboden + Stromanschluss 3 kW einschließlich Stromverbrauch + Tägliche Standreinigung + Eintrag von Hauptaussteller und Mitaussteller(n) auf dem Stand in den offiziellen Messekatalog und auf der Website + Parkplatz für Aussteller + WIFI mit Zugangsdaten + 60 Einladungskarten zum Kundenversand + Haftpflichtversicherung + 12 Ausstellerausweise + weiß Melamin-Standwände 2,50 m hoch + Aluminium Frontblende + 2 LED bars + Rechtwinkliges Standschild beidseitig bedruckt + 2 weiße Ladentisch / 2 hohe Tischhocker weiß / 2 weiße Regale + Lager 2m² + 2 Pflanzen + 2 vierfarbige Displaywänden (L 90 x H 90 cm) + 2 vierfarbige Displaywänden (L95 x H105 cm) Lager + 1 vierfarbiges Logo (L196,5 x H90 cm) auf Aufsatz



OBLIGATOIRE

Nom sur l'enseigne (20 caractères max) Panel wording (Text 20 characters maximum) Standschild (maximal 20 Buchstaben)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	4. Stand(s) premium 9 m2 :	5. Stand(s) premium 18 m2 :
Tarif : Price Preis	3 311,00 €HT / module de 9 m2	5 986,00 €HT / module de 18 m2
Nombre : Quantity Anzahl	_____	_____
Frais d'inscription : Registration cost Einschreibgebühr	OFFERTS	OFFERTS
Suppl. d'angle(s) : Additional charge for corner(s) Aufpreis für Eckstand, pro offener Winkel	Nb : _____ = OFFERT(S)	Nb : _____ = OFFERT(S)

2.A. Total HT / Total excl. VAT / Gesamtbetrag ohne MwSt. : _____ € HT

Les éléments pour l'impression des visuels sont à envoyer au format pdf hd impérativement avant le 15 septembre 2019 à Files for visuals to be printed must be sent in HD PDF format by 15 September 2019 at the latest, to Auszudruckendes Bildmaterial senden Sie bitte als PDF HD-Dateien bis spätestens zum 15. September 2019 an : leonore.betz@colmar-expo.fr

B. EQUIPEMENT(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) **ADDITIONAL EQUIPMENT** ZUSÄTZLICHE AUSSTATTUNG

Réserve Cubicle Lagerraum

Local de réserve 1 m²
Cubicle 1 sq m Lagerraum 1m² _____ 169 € HT x = € HT

Le m² supplémentaire
Each additional sq m jeder zusätzliche qm _____ 56 € HT x = € HT

Réseau Net Netzwerk

Téléphone - Ligne analogique (Ligne téléphonique temporaire - Frais d'abonnement)
Telephone - Analogue line (Temporary phone line - Connection fee) Telefon - Analoges Telefonanschluss (zeitlich befristeter Telefonanschluss - Anschlusskosten)
_____ 91 € HT x = € HT

Electricité Electricity Strom

Nombre de kW supplémentaires souhaités (3 kW inclus dans le prix du stand)
Number of additional kW needed (in addition to the 3 kW included in the stand rental) Zusätzlicher kW-Strombedarf (3 kW sind in der Standmiete enthalten)
_____ 49 € HT x = € HT

Spot halogène à bras 150 kW
Articulated halogen light 150kw Halogen-Langarmstrahler 150 kW _____ 33 € HT x = € HT

Eau Water Wasser

Branchement eau (évacuation, consommation comprise)
Water supply (including consumption and sewerage) Wasseranschluss (Abwasser, einschl. Verbrauch) _____ 169 € HT x = € HT

Location évier + branchement et consommation eau
Sink rental + connection and water consumption Spülbecken (Mietpreis inkl. Wasseranschluss und -verbrauch) _____ 341 € HT x = € HT

Spécial autocariste For coach operators Für Busreiseveranstalter

Emplacement extérieur pour véhicule d'exposition (maximum 2)
Outdoor coach parking space (maximum 2) Außenfläche für Ausstellungsfahrzeuge (maximal 2) _____ 123 € HT x = € HT

Coton gratté sur cloison Brushed cotton on partition Baumwollgewebe auf Trennwand

Couleur : noir - black - schwarz / rouge - red - rot / blanc - white - weiss
_____ 9 € HT x m = € HT

Moquette Carpet Teppichboden

Couleur (noire par défaut) : gris - grey - grau / rouge - red - rot / vert - green - grün / bleu - blue - blau
_____ 9 € HT x ... m² = € HT

2.B. Total HT / Total excl. VAT / Gesamtbetrag ohne MwSt. :

= _____ € HT

C. EMPLACEMENT SOUHAITÉ **PREFERRED STAND LOCATION** GEWÜNSCHTE STANDPLATZIERUNG

Idem 2018 *As in 2018* Wie in 2018

Changement souhaité *Different location* Gewünschte Veränderung :

Espaces thématiques du salon souhaité *Themed area preference* gewünschte Messe-Themenbereiche :

Agences de Voyages/Touts Opérateurs/Offices Nationaux du Tourisme

Travel agents/Tour operators/National Tourist Offices Reisebüros/Reiseveranstalter/Nationale Tourismusbüros

Allemagne *Germany* Deutschland

Alsace *Alsace* Elsass

Autriche *Austria* Österreich

Bien-Etre *Well-being* Wellness

Destination France *Destination France* Ferienziel Frankreich

Grands Voyageurs *Globe Trotters* Globe Trotters

Invité d'Honneur *Guest of Honour* Ehrengast

Italie *Italy* Italien

Montagne *Mountain* Berge

Randonnée-Trekking *Hiking-Trekking* Wandern-Trekking

Suisse *Swiss* Schweiz

D. PLAN TECHNIQUE **TECHNICAL PLAN** TECHNISCHER STANDPLAN

Merci d'indiquer sur le plan ci-contre *Please indicate on the sketch* Bitte auf beiliegendem Plan einzeichnen :

• Réserve

Cubicle Lagerraum

• Coffret électrique 3kW

Electrical outlet Stromanschluss

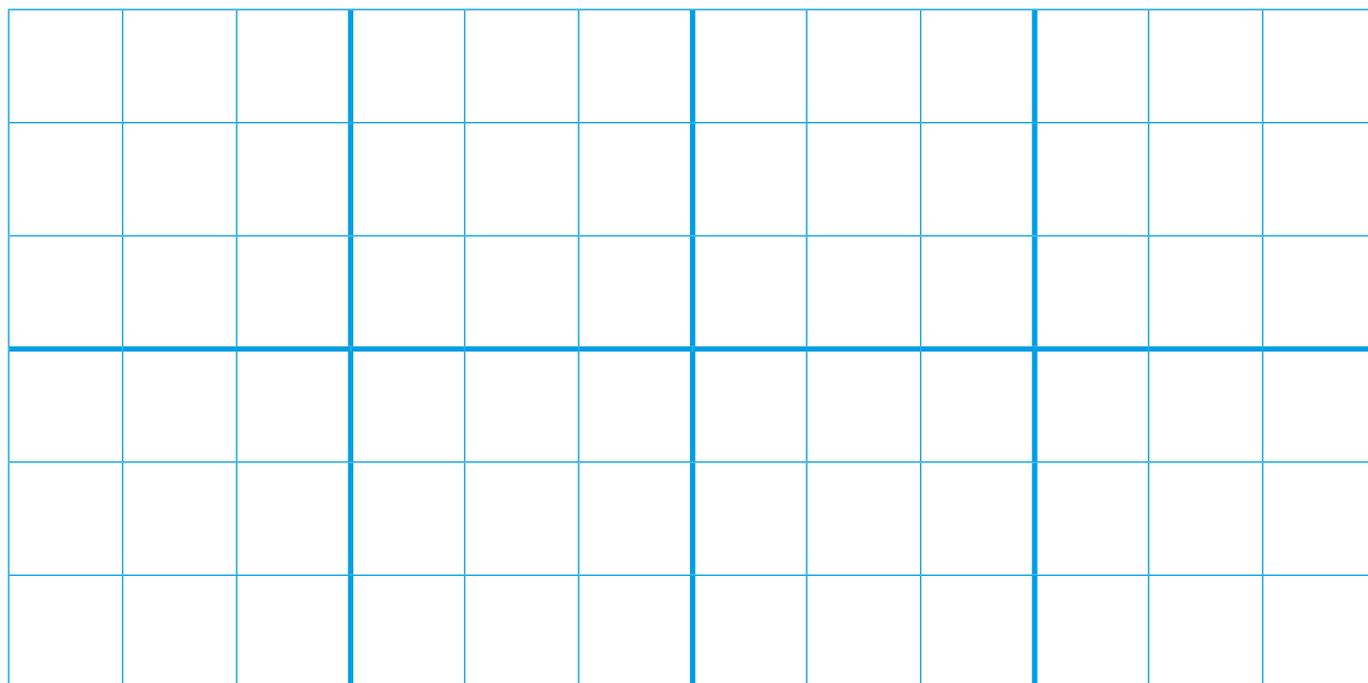
• Point d'eau (sous réserve de faisabilité sur site)

Water supply Wasseranschluss (falls vor Ort machbar)

• Hauteur du stand

Stand height Standhöhe

Tout dépassement de la hauteur standard (2,50 m) doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'organisateur. *Stands exceeding the height limit (2.50m) require special authorisation from the organiser.* Bei Überschreiten der Standardhöhe (2,50 m) ist eine Sondergenehmigung durch den Veranstalter erforderlich.



Echelle *Scale* Maßstabe : 1,5 cm = 1 m

E. UNE CONFERENCE POUR VOUS FAIRE REMARQUER !

PRESENT AT THE FAIR AND RAISE YOUR PROFILE ! HALTEN SIE EINEN VOTRAG UND MACHEN SIE AUF SICH AUFMERKSAM !

Dans le cadre de votre participation au SITV 2019, vous avez l'opportunité de proposer une ou plusieurs conférences, une véritable vitrine pour votre enseigne. En tout, 23 conférences sont planifiées sur les 3 jours du SITV dans un espace dédié. A vous de jouer ! *As an SITV 2019 exhibitor, you have the opportunity to submit a proposal for one or more presentations. This is an excellent way to showcase your brand. We have set aside a dedicated venue, and in total there are 23 presentation slots planned during the 3 days that the fair will last. Over to you !* Im Rahmen Ihrer Teilnahme an der SITV 2019 haben Sie Gelegenheit, ein oder mehrere Vorträge zu halten und somit Ihr Unternehmen ins Rampenlicht zu rücken. Insgesamt wird es an den 3 Messetagen der SITV die Möglichkeit für 23 Vorträge geben. Lassen Sie sich diese Gelegenheit nicht entgehen !

Durée *duration* *dauer* : 30-45 min max

Jour souhaité *preferred day* *Gewünschter Tag* : Samedi *Saturday* *Samstag* Dimanche *Sunday* *Sonntag* Lundi *Monday* *Montag*

Titre/Thème de la conférence *presentation theme/title* *Titel/Thema des Vortrags* :

ATTENTION : les demandes sont prises en compte en fonction de leur ordre d'arrivée et validées par mail selon les créneaux disponibles. Pour valider une conférence, une confirmation sera envoyée par mail au responsable du salon (contact principal indiqué page 3). **Toute demande émise après le 15 septembre 2019 ne sera pas prise en compte.** *PLEASE NOTE: proposals will be processed in the order they are received and confirmed by e-mail according to the available time slot. To confirm a presentation, a confirmation email will be sent to the fair coordinator (main contact given on page 3). Proposals must be received no later than 15 September 2019.* **ACHTUNG:** Anfragen werden auf Grundlage des Eingangsdatums bearbeitet und per E-Mail schriftlich bestätigt (nach der verfügbaren Zeitfenster). Zur Bestätigung eines Vortrags wird dem Messeverantwortlichen per E-Mail eine Bestätigung zugesandt (Haupt-Ansprechpartner, auf Seite 3 angegeben). Anfragen werden nur bis zum 15. September 2019 berücksichtigt.



F. PRESTATAIRES LOGISTICS PROVIDERS DIENSTLEISTER



Location de mobilier

Furniture rental

Anmietung von Standmobiliar

SQUARE

Catalogue en ligne sur www.square-mobilier.fr

Madame Annick BOUTIN

Tél + 33 (0)4 74 16 16 20 Fax + 33 (0)4 74 16 02 00

Mail : info@square-mobilier.com



Location de plantes - décorations florales

Plants and flowers rental

Anmietung von Pflanzen und Blumendekos

LA SERRE

Monsieur Samuel MESSER

Tél +33 (0)3 88 33 06 85

Mail : info@locationdeplantesvertes.fr



Location de matériel audiovisuel

Audio-visual equipment rental

Anmietung von audiovisuellem Material

WEBER VIDEO

Monsieur Christian WEBER

Tél +33 (0)3 89 47 66 21

Portable : +33 (0)6 07 53 28 98

Mail : contact@webervideo.fr

G. DEMANDES SPÉCIFIQUES SPECIFIC PERMISSION BESONDERE ANFRAGEN

- Accroche de signalétique et élingage *Suspensions from the hall ceiling* *Abhängungen von der Hallendecke*
- Licence temporaire de débit de boisson et de restauration *Request for temporary alcoholic beverages licence (Free licence)*
Beantragung einer zeitlich begrenzten Lizenz für Getränkeausschank (kostenfrei)

A télécharger sur / To download from / Herunterladen von :
sitvcolmar.com > PRO > Exposants *Exhibitors* *Aussteller*

3. OUTILS DE COMMUNICATION

COMMUNICATION TOOLS WERBEMITTEL

DÉMARQUEZ-VOUS AVANT, PENDANT ET APRÈS LE SALON !

STAND OUT BEFORE, DURING AND AFTER THE FAIR !

SEIEN SIE ANDERS: VOR, WÄHREND UND NACH DER MESSE !

A. INVITATIONS CLIENTS CLIENT INVITATIONS KUNDENEINLADUNGEN

Dynamisez votre image et fidélisez votre clientèle et vos partenaires en les invitant au SITV ! Leur permettre de suivre vos activités tout en leur offrant un moment de loisir, c'est une occasion de les remercier pour leur confiance. *Boost your image and strengthen your relationships with your clients and partners by inviting them to SITV !* Verleihen Sie Ihrem Image neuen Elan und verbinden Sie dies mit geschickter Kunden- und Partnerbindung, indem Sie sie zur SITV einladen. So danken Sie Ihren Kunden für ihr Vertrauen und geben ihnen gleichzeitig die Gelegenheit, Neues über Sie zu erfahren.

Carte d'invitation	Invitation pass	Einladungskarten
• Minimum de 10 cartes	• <i>Minimum of 10 invitations</i>	• <i>Minimum sind 10 Karten</i>

_____ 33,50 € HT / 10 cartes / 10 passes / 10 karten x = € HT

TOP VENTE

E-invitation - lettre d'invitation	E-invitation - invitation letter	E-Einladung - Einladungsbriefe
Ne payez que les invitations qui auront été utilisées! (envoi postal ou e-mailing) Minimum de 50 lettres par exposant par commande. Merci de nous contacter.	<i>Pay only for the invitations your clients actually use ! (By post or e-mail) Minimum of 50 letters per exhibitor. Please contact us.</i>	<i>Zahlen Sie nur die Einladungen, die genutzt wurden! (Postverband oder per Mail) Minimum : 50 Einladungen pro Aussteller pro Bestellung. Bitte kontaktieren Sie uns.</i>

_____ 3,35 € HT / personne invitée / Guest / Gast

[NOUVEAU] : Pour une commande de 100 invitations (ou e-invitations) : 10 invitations supplémentaires offertes ! With every 100 invitations (or e-invitations) you order, get an extra 10 free ! Für eine Bestellung von 100 Einladungen (oder e-Einladungen) erhalten Sie 10 zusätzliche gratis !

B. ÉDITIONS PRATIQUES FAIR GUIDE PRAKTISCHE INFORMATIONEN

Catalogue	The Fair Catalogue	Katalog
Édité et diffusé gratuitement dans les 2 quotidiens régionaux (L'Alsace + Les Dernières Nouvelles d'Alsace), ce support pratique et complet (liste des exposants, informations pratiques, événements, programme des animations, conférences...) vous assure une visibilité maximale. • Format : 20 x 28,5 cm / 16 pages / Couleur / 210 000 ex.	<i>This guide is the most efficient way to publicise your presence at the fair. It includes full details of the fair : practical information, list of exhibitors, events, talks and presentations programme, etc. It will be published in the 2 most popular local newspapers (L'Alsace and Les Dernières Nouvelles d'Alsace) available in all population hubs. It is the ideal way to advertise.</i> • <i>Technical details: 210 000 copies of a 16 pages, 20 x 28,5 cm full colour booklet</i>	<i>Mit dem Messekatalog erreichen Sie ein größtmögliches Publikum. Der Katalog enthält alle Informationen zur Messe: praktische Hinweise, Ausstellerliste, Vortragsprogramm. Der Messekatalog wird als Einleger in den beiden regionalen Tageszeitungen (L'Alsace, Dernières Nouvelles d'Alsace) gratis verteilt und stellt eine optimale Präsentationsform dar.</i> • <i>Technische Daten: Format 20 x 28.5 cm / 16 Seiten / Auflage 210.000 Stück / Farbe</i>

4ème de couverture (20 x 28,5cm) / *Back cover* / Rückseite U4 _____ 3 500 € HT x = € HT

2ème et 3ème de couverture (20 x 28,5cm) / *3rd and 2nd cover* / Umschlagseite U2 bzw. U3 _____ 2 500 € HT x = € HT

Pleine page intérieure (20 x 28,5cm) / *Full inside page* / Innenseite _____ 1 550 € HT x = € HT

½ page intérieure (18 x 12,5cm) / *½ inside page* / ½ Innenseite _____ 900 € HT x = € HT

¼ page intérieure (8,75 x 12,5cm) / *¼ inside page* / ¼ Innenseite _____ 500 € HT x = € HT



Plan du salon	The Fair site map	Messeplan
Limité à 1 exposant Guide pratique distribué à tous les visiteurs, à l'entrée du salon. • Format : 67,5 x 29 cm (ouvert) / Couleur / 8 000 ex. • 4ème de couverture (13,5 x 29 cm)	<i>Limited to 1 exhibitor</i> <i>This perfect visitor's guide will be presented with all purchased tickets.</i> • <i>Technical details: 8,000 copies, 67.5 x 29cm (open), full colour.</i> • <i>Back cover (13.5 x 29 cm)</i>	Auf 1 Aussteller begrenzt Der Messeplan wird an alle Besucher am Eingang verteilt. • Format : 67,5 x 29 cm (offen) / Farbe Auflage : 8.000 Stück. • Umschlagrückseite (13,5 x 29 cm)

_____ 1 500 € HT x = € HT

Logo promo	Advert Logo	Werbelogo
Limité à 10 exposants • Faites apparaître votre logo fléché sur le plan du salon et sur les points infos pendant le salon.	<i>Limited to 10 exhibitors</i> • <i>Display your company logo in the SITV brochure, on the fair map and at information points during the fair.</i>	Auf 10 Aussteller begrenzt • Platzieren Sie Ihr Werbelogo im Messekatalog, auf dem Hallenplan und auf den Informationstafeln während der Messe.

_____ 300 € HT x = € HT

Sac promo	Ad bag offer	Werbe-Tasche
Limité à 1 exposant Vos sacs publicitaires remis en exclusivité à l'entrée du salon par les hôtes du SITV (droit d'exclusivité, hors coût de fabrication, devis sur demande, possibilité de nous fournir vos sacs)	<i>Limited to 1 exhibitor</i> <i>Your ad bag handed out exclusively at the entrance to the show by SITV hostesses (exclusivity rights, excludes manufacturing costs, quotations on request, or provide your own bags)</i>	Auf 1 Aussteller begrenzt Ihre exklusiven Werbe-Taschen werden am Messeingang von unseren SITV-Messehostessen verteilt (Exklusivrecht, exklusive Produktionskosten, Kostenvoranschlag auf Anfrage, eigene Taschen können zur Verfügung gestellt werden)

_____ 1 255 € HT x = € HT

C. INTERNET **WEB** INTERNET

Site Internet - bandeau pub	Web-site - Internet banners	Internetbanner
Limité à 1 exposant • Affichage de votre bandeau publicitaire sur la page d'accueil du site internet du SITV. Affichage à partir du 1er septembre jusqu'au dernier jour du salon. • 480 x 240 pixels	<i>Limited to 1 exhibitor</i> • <i>Display your advertising banner on the SITV website homepage.</i> <i>From 1 September.</i> • <i>480 x 240 pixels</i>	Auf 1 Aussteller begrenzt • Platzieren Sie Ihr Werbebanner auf der Startseite der SITV-Webseite. Aufschaltung ab dem 1. September • 480 x 240 Pixels

_____ 750 € HT x = € HT

Newsletter	Newsletter	Newsletter
Limité à 1 exposant • Votre bandeau publicitaire sur la newsletter (envoyée fin septembre) à 8 100 abonnés. • 765 x 120 pixels	<i>Limited to 1 exhibitor</i> • <i>Display your advertising banner in our newsletter sent to 8.100 subscribers (at the end of September).</i> • <i>765 x 120 pixels</i>	Auf 1 Aussteller begrenzt • Platzieren Sie Ihr Werbelogo im Newsletter Versand ab Ende September an 8.100 Abonnenten. • 765 x 120 Pixels

_____ 400 € HT x = € HT

Promo Facebook	Facebook promo	Facebook-Werbung
Votre article sponsorisé en géolocalisation sur 3 jours (texte de 300 caractères et photo fournie par vos soins)	<i>Your sponsored article triggered by geolocation over the 3 days (provide a 300-character article and photo)</i>	Geolokalisierung Ihres gesponserten Produkts - 3 Tage lang (Text bestehend aus 300 Buchstaben und Foto von Ihnen zur Verfügung gestellt)

_____ 300 € HT x = € HT

3. Total HT / Total excl. VAT / Gesamtbetrag ohne MwSt. :

= _____ € HT

Réservation avant le 15 septembre 2019. Toute demande émise au-delà de cette date ne sera plus prise en compte.

Please book before 15th september 2019. Registrations will not be accepted after this date.

Reservierung bis zum 15. September 2019. Spätere Reservierungen können nicht mehr berücksichtigt werden.

4. RÉCAPITULATIF DE VOTRE COMMANDE

ORDER SUMMARY ZUSAMMENFASSUNG IHRER BESTELLUNG

TOTAL 2.A.

Formule de stand

Stand option Stand-Optionen

= _____ €

TOTAL 2.B.

Equipements supplémentaires

Additional Equipment Zusätzliche Ausstattung

= _____ €

TOTAL 3.

Outils de communication

Communication tools Werbemittel

= _____ €

TOTAL GENERAL HT

excl. VAT Nettobetrag

= _____ €

MONTANT TVA (20%)

VAT 20% 20% frz MwSt.

Pour tout ressortissant étranger, aucune TVA ne sera facturée. Clients from outside France will not be charged VAT. Ausländischen Ausstellern wird keine Mehrwertsteuer berechnet.

= _____ €

ACOMPTE (30% DU HT)

à l'inscription

DEPOSIT

30% of total cost excl. VAT

ANZAHLUNG

30% des Gesamt Nettobetrages

= _____ €

Avez-vous besoin d'une facture d'acompte ?

Do you require an invoice for your deposit ?

Benötigen Sie eine Abschlagsrechnung ?

Oui Yes Ja

Non No Nein

TOTAL GENERAL TTC

incl. VAT Bruttobetrag

= _____ €



REGLEMENT GENERAL 2019

Article 1 : Organisateur

Le Salon International du Tourisme et des Voyages est organisé par la Société COLMAR EXPO SA au capital de 1 700 000 €, SIRET 388 014 714 00017, APE 748 J, TVA FR193801471400017 dont le siège est situé Avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR, ci après dénommé « l'organisateur », qui est le seul interlocuteur contractuel à l'exclusion de toute autre entité intervenante ou non du salon.

Article 2 : Dates et lieux

Le Salon se tiendra du 9 au 11 novembre 2019 au Parc des Expositions et du Congrès de Colmar. L'organisateur se réserve le droit de modifier les dates et le lieu du salon si les circonstances et les impératifs de bon déroulement et de réussite du salon l'exigent.

Article 3 : Inscription

a) Les exposants doivent adresser une demande d'inscription à l'organisateur du Salon. Elle n'est enregistrée que si elle est accompagnée du versement des droits requis (acompte 30% du montant HT de la facture de location).

Les emplacements sont affectés au fur et à mesure de l'arrivée des bulletins de réservation et des règlements. Si le bulletin n'est pas accompagné du règlement, il ne sera pas traité et sera mis en attente de réception du règlement de l'acompte.

Le plan du salon évolue en fonction de l'arrivée de nouveaux exposants.

b) L'organisateur a tout pouvoir d'agréer ou de refuser un requérant sans être tenu de faire connaître le motif de sa décision.

c) La demande implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des prescriptions de droit public applicables en la matière.

Article 4 : Paiement

Le paiement des frais de participation s'effectue comme suit :

- acompte : 30% du montant total HT, payable à l'ordre de Colmar Expo SA au moment de la souscription.
 - solde : au plus tard le 7 octobre 2019
- toute inscription effectuée après le 7 octobre 2019 doit être réglée en totalité à la commande.

A défaut de règlement à l'échéance, l'organisateur pourra considérer, sans autre formalité, l'adhésion comme résiliée et reprendre la libre disposition des emplacements concédés, sans préjudice de l'exercice de ses autres droits.

Conditions d'annulation : tout organisme qui désire annuler sa participation doit le faire par lettre recommandée avec A.R. Si l'annulation est effectuée avant le 7 octobre 2019, l'acompte de 30% restera dû. Si l'annulation est effectuée à compter du 7 octobre 2019, la totalité du règlement restera due.

Article 5 : Obligations et droits de l'exposant

a) L'exposant signataire du bulletin de participation est autorisé à partager son emplacement avec un ou plusieurs organismes, à condition de le signaler sur le bulletin d'inscription (enregistrement des co-exposants).

b) Le prix de la location, ainsi que tous les droits ou taxes sont dus intégralement, pour l'ensemble de la durée de la manifestation, dès réception de la facture.

c) En cas de non-paiement de l'intégralité des frais de location, l'organisateur du salon se réserve le droit d'annuler la location et de disposer librement de l'emplacement ainsi libéré, sans remboursement des acomptes perçus.

d) Les adhésions des exposants sont personnelles. La cession, le transfert, la sous-location, sous quelque forme que ce soit et même gratuitement, sont interdits sans l'accord de l'organisateur. Il est également interdit de tenir des produits ou services qui ne font pas normalement l'objet de l'activité de l'exposant.

e) La demande d'admission constitue un engagement ferme. Les désistements doivent être communiqués par l'exposant à l'organisateur par lettre recommandée. En cas de désistement, l'acompte reste acquis au salon. Si la résiliation du stand intervient moins de 30 jours avant la date d'ouverture du salon, le paiement intégral du stand sera dû.

f) Agences de voyages : la loi oblige les agences de voyages à faire apparaître leur numéro de licence sur le stand. Le décret n° 94-490 du 15 juin (article 35) stipule que les agences de voyage européennes doivent également être titulaires d'une licence délivrée par le Secrétariat d'Etat au Tourisme (3 Place Fontenoy - 75007 PARIS) pour pouvoir effectuer des ventes de voyages en France.

Article 6 : Obligations et droits de l'organisateur

a) L'organisateur du salon est seul qualifié pour attribuer les emplacements. Il se réserve le droit de limiter, selon les circonstances, la surface demandée. En cas de nécessité, il peut modifier. Pour l'implantation et de répartition initialement prévu.

b) Les stands sont livrés dotés des équipements communiqués aux exposants au moment de leur inscription.

c) Le nettoyage de chaque stand (collecte des sacs poubelle et aspiration du sol) est effectué chaque jour par l'organisateur. L'exposant doit veiller à faciliter l'accès à son espace en dégagant autant que possible la surface au sol.

Article 7 : Occupation de l'emplacement

a) La décoration générale incombe à l'organisateur. La décoration et l'aménagement intérieurs des stands sont à la charge des exposants. Ils y procèdent selon leur goût, à condition de ne pas nuire à la décoration et à l'harmonie générale, ni de gêner les exposants voisins. Les panneaux publicitaires de couleur verte avec lettres blanches (réservés à la sécurité) sont interdits, ainsi que l'emploi de matériaux de décoration facilement inflammables (voir le cahier des charges pour plus de détails).

b) L'occupation et l'installation des stands sont autorisées à partir du lundi précédant l'ouverture du salon. Elles doivent être terminées la veille de l'ouverture du salon.

MONTAGE ET DEMONTAGE des stands :

→ Dates et horaires de montage :

Lundi 4, mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 novembre : 8h-12h / 14h-18h

Vendredi 8 novembre : 7h-22h

→ Dates et horaires de démontage :

Lundi 11 novembre : 18h-22h

Mardi 12 novembre : 7h-19h

Aucun montage / démontage ne sera autorisé en dehors de ces horaires.

c) Chaque exposant pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de son matériel, ainsi qu'à la reconnaissance de celui-ci. Si les exposants ne sont pas présents pour recevoir leurs colis dans l'enceinte du Parc des Expositions, l'organisateur pourra faire réexpédier ceux-ci ou les réceptionner d'office aux frais, risques et périls des intéressés. Pour l'envoi de documentation, l'exposant précisera de façon lisible sur les colis :

- les coordonnées de l'expéditeur
- sa raison sociale
- hall et n° de stand
- son adresse précise
- les coordonnées du destinataire :

COLMAR EXPO SA – SIVV
Parc des Expositions
Avenue de la Foire aux Vins
F - 68000 COLMAR

Dates et horaires de livraison de marchandises :

Du Lundi 4 au Vendredi 8 novembre 2019 : 8h30-12h00 / 14h-17h30

Seuls les envois franco de port seront réceptionnés.

Tous les colis devront être déballés à l'arrivée et les emballages vides évacués hors de l'enceinte du salon avant son ouverture. L'organisateur se réserve le droit de prendre toute mesure pour assurer l'exécution de cette prescription, aux frais et risques de l'exposant.

d) Par respect pour les visiteurs du dernier jour, l'évacuation des stands ne pourra se faire avant l'heure de fermeture officielle du salon. Les emplacements devront être libérés et tout matériel enlevé dans un délai de 24 heures après la clôture du salon.

e) Tout matériel laissé sur le stand à partir de la fermeture du salon n'est pas assuré. La récupération du matériel sur stand à la fermeture du salon ne peut être garantie que si l'exposant en informe explicitement l'organisateur. L'exposant devra préciser la nature et la quantité du matériel à conserver, ainsi que le délai de récupération.

ATTENTION : Le dernier jour d'exposition après la fermeture du salon, tout le mobilier loué à l'occasion du SIVV (pour les stands clés en main + les commandes individuelles des exposants) est récupéré par la société prestataire de location de mobilier. Une attention particulière doit être apportée pour vider le mobilier de tout document et tout objet devant être récupéré par l'exposant.

f) Les stands doivent être ouverts au public dès l'heure officielle d'ouverture du salon et jusqu'à sa fermeture officielle. Toute personne désirant emporter un objet hors de l'enceinte du Parc des Expositions devra en justifier l'origine (facture, bon de sortie, etc..) à la requête du personnel de contrôle.

g) Le nettoyage de chaque stand (collecte des sacs poubelle et aspiration du sol) sera effectué chaque jour par l'organisateur. Les exposants veilleront à faciliter l'accès de leur stand en dégagant, autant que possible, la surface au sol. Des sacs poubelles seront mis gratuitement à la disposition des exposants. S'adresser à l'Administration.

h) Les exposants et leur personnel sont informés qu'il leur est formellement interdit d'attirer le public par des cris, appels, des haut-parleurs, des klaxons et sirènes. L'usage de matériel de sonorisation par les exposants est strictement interdit. Tout projet d'animation sur le stand est à soumettre à l'accord écrit de l'organisateur.

i) La vente de produits autres que des séjours, des voyages et des forfaits loués n'est pas autorisée sauf acceptation sur demande écrite auprès de l'organisateur.

j) Sont interdits, en outre, sauf autorisation écrite de l'organisateur, la vente de journaux publicitaires ou périodiques ainsi que la prise de toute vue photographique concernant les expositions ou les personnes.

k) Pour les stands pratiquant la dégustation, la démonstration est, à l'exception des comptoirs devant être placés en recul de 0,30m par rapport à l'allée principale, sans que l'exposant puisse réclamer de ce fait une diminution du montant des frais de location. L'organisateur peut interdire toute activité sur un stand non conforme.

l) Il est interdit de surélever les séparations entre stands et de les prolonger jusqu'à la limite extérieure du stand, sans autorisation préalable. De même, l'utilisation du volume au-dessus de 2,50m du sol ne peut se faire avec des agencements gênant la vue sur les stands voisins ou déparant, de l'avis de l'organisateur, l'harmonie d'ensemble. En tout état de cause, aucune surélévation ne pourra être installée sans autorisation spéciale de l'organisateur. Celle-ci fera l'objet d'une demande écrite avec plan du stand. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute élévation qu'il jugera trop importante et gênante pour les stands voisins.

m) L'espace défini par l'emplacement attribué doit être strictement respecté. Il est interdit de placer des objets dans les allées. En cas d'infraction, l'organisateur se réserve le droit de les faire enlever aux frais de l'exposant.

n) Les exposants sont tenus de se conformer strictement aux mesures de sécurité qui font l'objet du « Cahier des charges » disponible en annexe.

o) Les exposants seront tenus pénalement responsables des dégradations de toute nature que ce soit, causées par leur fait.

p) Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que pour les personnes valides, ou à défaut présenter une qualité d'usage équivalente. Par conséquent l'ensemble des installations, structures couvertes, stands accueillis dans ces locaux et mis en place par les exposants doit répondre aux prescriptions des décrets et arrêtés officiels, et donc être accessible à tout personne à mobilité réduite.

q) Pour permettre le nettoyage et le réapprovisionnement, les exposants peuvent accéder à leur stand avant l'ouverture :

Samedi 9 novembre 2019 : à partir de 8h00

Dimanche 10 et lundi 11 novembre 2019 : à partir de 9h00.

Ces derniers s'adresseront à l'Administration pour personnellement responsables de leur stand.

Article 8 : Formalités officielles

a) ASSURANCES

> Responsabilité Civile des Exposants incluse.

Elle s'applique aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que vous pouvez encourir en raison des dommages corporels, des dommages matériels, des dommages immatériels consécutifs, causés à autrui, survenant pendant la manifestation.

Les conditions d'assurances sont :

- Tous dommages corporels, dommages matériels et immatériels par manifestation (franchise par sinistre : néant)
- dont : intoxications alimentaires par manifestation (franchise par sinistre : néant)
- dont : faute inexcusable : Accidents du travail & Maladies professionnelles tous dommages confondus par manifestation (franchise par sinistre : néant)
- dont : atteinte à l'environnement tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus : par manifestation (franchise par sinistre : 1500 €)
- Dommages matériels et immatériels par manifestation (franchise par sinistre : 750 €)
- dont : dommages immatériels non consécutifs par manifestation (franchise par sinistre : 450 €)
- dont : dommages aux biens confiés par manifestation (franchise par sinistre : 450 €)

> Dommages aux biens des Exposants

D'une façon générale, COLMAR EXPO décline toute responsabilité pour tout incident indépendant de sa volonté pouvant troubler le déroulement de la manifestation et portant un préjudice quelconque aux exposants notamment en cas de vol ou de détérioration du matériel et/ou marchandise appartenant aux exposants. Il appartient à chaque exposant d'assurer ses biens.

b) FORMALITES DOUANIERES

Il appartiendra à chaque exposant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels et produits en provenance de l'étranger. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités.

c) RECUPERATION DE LA TVA

Pour tout ressortissant étranger, aucune TVA ne sera facturée.

Pour les exposants de l'Union Européenne, le numéro intra-communautaire est obligatoire pour pouvoir être exonéré de la TVA. Merci de bien l'indiquer sur le dossier d'inscription, dans la partie réservée.

Ces derniers s'adresseront à l'Administration de Colmar Expo SA pour obtenir le formulaire leur permettant de récupérer la TVA payée.

d) DEBIT DE BOISSON : DEMANDE DE LICENCE TEMPORAIRE

Cette formalité est obligatoire si vous souhaitez proposer, à titre gratuit ou payant, des dégustations d'alcools, vins, bières, café ou jus de fruits. Vous voudrez bien retourner la DEMANDE DE LICENCE TEMPORAIRE DE DEBIT DE BOISSONS (formulaire que vous trouverez sur l'espace Exposant du site internet www.sivvcolmar.com) à COLMAR EXPO SA qui se chargera de faire les formalités auprès de la Préfecture. L'autorisation d'ouverture de débit de boissons temporaire vous sera ensuite envoyée par courrier. Il conviendra de pouvoir produire ce document sur votre stand à tout moment. Les licences sont délivrées gratuitement, seules les formalités ci-dessus restent obligatoires.

Article 9 : Gardiennage

a) La surveillance en dehors des heures d'ouverture du salon est assurée par l'organisateur. Elle débutera au moment de la fermeture et s'exercera jusqu'à l'arrivée des exposants, autorisée 1 heure avant l'ouverture au public (2h le jour d'ouverture du salon). Toutefois, l'organisateur décline toute responsabilité au sujet des pertes, dommages ou vols pouvant survenir aux matériels ou produits des exposants.

b) Consigne : un local sera à la disposition des exposants souhaitant mettre en sécurité des objets de valeur. S'adresser à l'Administration du Parc Expo de Colmar.

c) Attention, lors des horaires de démontage du salon, Colmar Expo ne pourra être tenu pour responsable des vols ou sinistres occasionnés durant cette période étant donné que l'accès n'est plus contrôlé et que tous les halls sont ouverts.

Article 10 : Catalogue

L'adhésion donne droit à une inscription gratuite dans le catalogue des exposants. Tout co-exposant signalé est également inscrit sur le catalogue ainsi qu'il est sur la liste mise en ligne sur le site internet du salon. Il en va de même pour les organismes représentés ayant acquis le droit d'inscription. Les renseignements nécessaires à la rédaction du catalogue seront fournis par les exposants sous leur responsabilité.

Article 11 : Accès à la manifestation

a) L'organisateur se réserve le droit de percevoir un droit d'entrée sur les visiteurs et d'aménager des guichets et des entrées spéciales.

b) Il appartient à chaque exposant de prendre les dispositions pour assurer une présence sur le stand pendant toute la manifestation. En cas de défection, aucun remboursement ne pourra être exigé par l'exposant.

c) Les exposants doivent être munis d'un « badge exposant » à retirer à l'administration du Parc des Expositions dès leur arrivée. Ce badge est au nom de la société et est strictement personnel. Il donne droit à l'entrée gratuite permanente. Les badges perdus ne peuvent pas être remplacés.

d) Les badges exposants sont délivrés en proportion de l'importance de l'emplacement attribué. Leur nombre est limité à 6 badges par module de 9 m² loué.

Une exception est faite pour les restaurants qui bénéficieront du nombre de badges nécessaires pour le personnel qui assure le service. L'échange des badges entre exposants de sociétés différentes de la leur est interdit.

e) Les badges exposants doivent être présentés spontanément au contrôleur, à chaque passage. Les exposants ou le personnel non munis de leur badge devront acquiescer un droit d'entrée à tarif normal.

f) Toute reproduction du badge exposant ou du badge personnel est strictement interdite. Tout abus est sanctionné par le retrait du badge indépendamment des poursuites pénales éventuelles.

Article 12 : Parking

Un parking, situé à l'est du bâtiment du Parc des Expositions, est réservé aux exposants. Il est délivré un macaron de parking gratuit par module de 9 m² loué. Tout macaron supplémentaire est délivré gratuitement sur demande à l'accueil exposant.

Article 13 : Cartes d'invitation et e-invitations

Chaque exposant principal ayant acquitté un droit d'inscription a droit à 30 cartes d'invitation gratuites par module de 9m², à destination de ses clients. Toute commande de 100 invitations ou e-invitations supplémentaires donne droit à 10 invitations gratuites supplémentaires. Les cartes non utilisées ne sont pas reprises. Important : les cartes d'invitation doivent porter impérativement le cachet de l'exposant, ainsi que le nom et l'adresse du bénéficiaire, faute de quoi elles seront refusées à l'entrée du salon.

Article 14 : Connexion Wifi

Ce branchement sera réalisé gratuitement sur demande de codes auprès de l'accueil exposant du salon. Le Wifi est un équipement partagé, nous ne pouvons donc pas garantir le débit.

Article 15 : Droits divers

L'exposant est tenu d'autoriser la photographie de son stand et/ou des objets exposés par les services de Colmar Expo ou tout professionnel mandaté par elle. Ces prises de vues seront susceptibles d'être utilisées par la suite dans tout catalogue ou document publicitaire édité par l'organisateur. Sans que l'exposant puisse prétendre à une quelconque rémunération en contrepartie.

Article 16 : Application du règlement

a) Si un cas de force majeure empêchait le salon d'avoir lieu, les fonds versés par les exposants seraient remboursés sans indemnités ni intérêts, et sans qu'un recours quelconque puisse être exercé à l'encontre de l'organisateur.

b) Toute défaillance de l'exposant (défaut de paiement à l'échéance fixée, non conformité de l'agencement avec les règlements de sécurité ou autres en vigueur, non-respect des clauses du paragraphe 3) entraîne, même sans mise en demeure, la déchéance du droit à l'emplacement. Dans ce cas, une indemnité est due par l'exposant. Celle-ci est égale au montant des droits de location, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être demandés par l'organisateur. Celui-ci dispose de plus d'un droit de rétrocession sur les articles exposés ou matériel et mobilier d'agencement appartenant à l'exposant.

c) Toute infraction au présent règlement ou aux directives complémentaires édictées par l'organisateur, dans l'intérêt de la manifestation, entraîne l'exclusion de l'exposant contrevenant et ce sur simple décision de l'organisateur. Toute somme versée restera acquise à la manifestation à titre de réparation forfaitaire du dommage moral subi et sans préjudice de toutes autres indemnités dans le cas où l'infraction aurait causé à la manifestation des dommages matériels de quelque nature qu'ils puissent être.

d) En cas de désaccord entre l'organisateur et les exposants, le différend sera tranché par le Conseil d'Administration de COLMAR EXPO SA. Toute réclamation faite 2 jours après la clôture du salon sera déclarée non recevable. L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et ses décisions sont immédiatement exécutoires et sans appel.

e) Par la souscription de la demande de participation, l'exposant se soumet expressément à la Juridiction des Tribunaux de Colmar, le texte en langue française du présent règlement faisant foi.

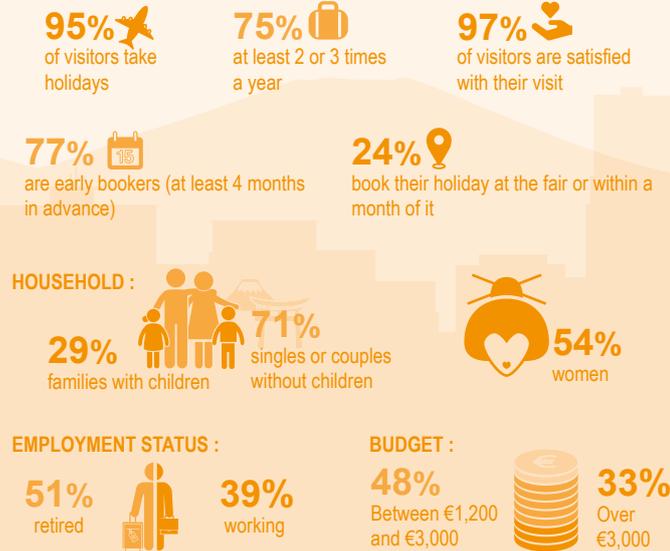
Article 17 : Sécurité

L'exposant s'engage à respecter le règlement général du salon et le règlement de sécurité en signant le bon de participation au SIVV. L'exposant peut se référer au règlement de sécurité disponible sur www.sivvcolmar.com.

PRÉSENTATION DU SALON

INTRODUCING THE FAIR VORSTELLUNG DER MESSE

VISITOR PROFILE*



EXHIBITOR PROFILE*



AN EXCEPTIONAL PROMOTION CAMPAIGN IN TWO COUNTRIES

TV & radio :

- 612 radio adverts (Alsace, neighbouring regions and Germany)

Print :

- 210,000 catalogues inserted in the main regional press
- 8,000 fair maps
- direct marketing: 20,000 contacts
- 410 large posters

Press relations :

- Intensive media coverage with the active support of our regional partners (France 3 Alsace, Nostalgie, DNA and L'Alsace)
- 1 press conference: around 40 journalists

SERVICES

A host of services for exhibitors !

We firmly believe that to make our event a success, we need to provide you with useful, practical services :

- a VIP lounge with free drinks and snacks
- restaurants and accommodation at reduced prices + free shuttles
- a dynamic technical team always ready to help
- our traditional exhibitor's party attended by some 550 people last year !

SOLIDARISSIMO 2 FAIRS IN 1

For the 11th successive year, this fair dedicated to solidarity tourism and the socially responsible economy is an integral part of SITV. Benefiting from SITV's 35 years of experience, it brings together more than 60 exhibitors (travel agencies, associations, tourist offices, embassies, ministries and NGOs), specialising in and committed to sustainable tourism.

A STRATEGIC LOCATION :

- close to major international airports
- well served by French and German high speed trains (TGV and ICE)

ZONE TO ATTRACT VISITORS - RHINE BASSIN

A region of more than 9 million people.

BESUCHERPROFIL*



AUSSTELLERPROFIL*



AUSSERGEWOHNLICHE WERBEMASSNAHMEN IN ZWEI LANDERN

TV und Radio :

- 612 Radiospots (Elsass + angrenzende Regionen + Deutschland)

Printmedien :

- 210.000 Messekataloge als Einleger in der führenden regionalen Presse
- 8.000 Messepläne werden am Eingang verteilt
- Direktmarketing: 20.000 Kontakte
- 410 Großplakate

Pressearbeit :

- Ständige Berichterstattung bei unseren Medienpartnern (France 3 Alsace, DNA und L'Alsace)
- Eine Pressekonferenz mit 40 Journalisten und Partnern

ZUSÄTZLICHE MESSELEISTUNGEN

Damit Ihre Messeteilnahme zum Erfolg wird, bieten wir Ihnen gerne folgende Zusatzleistungen :

- VIP-Bereich mit kostenlosem Imbiss und Getränken
- Vorzugspreise im Messerestaurant Sonderkonditionen in Hotels + kostenlosen Shuttle-Busse
- flexibles Team zur technischen Unterstützung
- traditioneller Abend für Aussteller mit mehr als 550 Gästen.

SOLIDARISSIMO 2 MESSEN IN EINER

Die Sondermesse für nachhaltigen und fairen Tourismus findet zum neunten Mal in Folge im Rahmen der SITV statt und kann so von der 35-jährigen Erfahrung der SITV profitieren. Zu den rund 60 Ausstellern gehören Reisebüros, Vereine und Vereinigungen, Tourismusbüros, Botschaften, Ministerien und NGOs aus dem Bereich nachhaltiger Tourismus und wirtschaftliche Entwicklung.

EINE BESONDERE STRATEGISCHE LAGE :

- nahe mehrerer internationaler Flughäfen
- im Zentrum der französischen-deutschen Hochgeschwindigkeits-Zugsysteme (TGV und ICE)

DAS EINZUGSGEBIET - DAS RHEINBECKEN

Es ist ein Gebiet mit rund neun Millionen Einwohnern.

* results from the 2018 visitors and exhibitors survey
* Ergebnisse der Besucher- und Ausstellenumfrage 2018



CONTACTS :

DIRECTION GENERALE

DIRECTOR DIREKTOR

Christophe CRUPI

+33 (0)3 90 50 50 53 / +33 (0)6 58 06 18 93
christophe.crupi@colmar-expo.fr

SERVICE COMMERCIAL

COMMERCIAL CONTACT GESCHÄFTSKONTAKT

Sandra WOLF

+33 (0)3 90 50 50 00 / +33 (0)7 77 26 85 61
sandra@colmar-expo.fr

SERVICE TECHNIQUE

TECHNICAL CONTACT TECHNISCHER KONTAKT

Marianne OHLMANN

+33 (0)3 90 50 50 54
marianne@colmar-expo.fr

DATES CLES :

1^{ER} FÉVRIER 2019 :

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

REGISTRATIONS OPEN

BEGINN DES ANMELDEZEITRAUMS

15 SEPTEMBRE 2019 :

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

REGISTRATION DEADLINE

ENDE DES ANMELDEZEITRAUMS

Dossier d'inscription à retourner avant cette date à

Registrations documents to be returned by this date to

Anmeldeformular bitte vorher zurücksenden an

Colmar Expo SA – Parc des Expositions

Avenue de la Foire aux Vins

F – 68 000 COLMAR

Fax : +33 (0)3 89 41 25 50

TOUTES VOS INFOS SUR : WWW.SITVCOLMAR.COM

MERCI À NOS PARTENAIRES :



un événement

COLMAR EXPO

Parc des Expositions et de Congrès de Colmar
Avenue de la Foire aux Vins - F - 68000 COLMAR
Tel : +33 (0)3 90 50 50 50 - Fax : +33 (0)3 89 41 25 50